

626
logements

5 461
donateurs

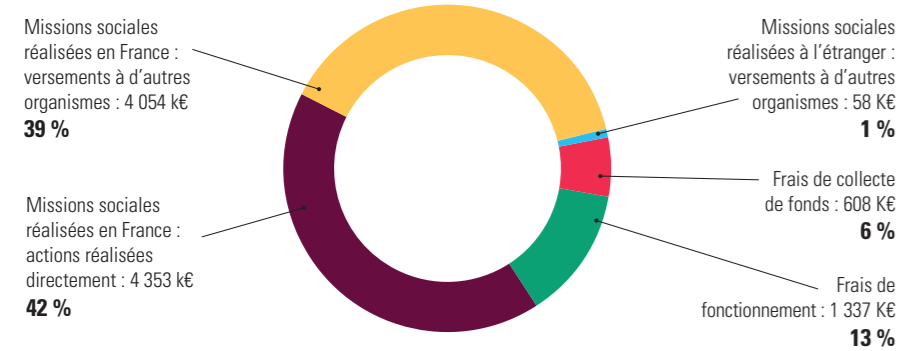
17 128
heures de bénévolat

LE BILAN

PRINCIPAUX
POSTES DU BILAN
après affectation
du résultat 2018
(en k€)

	Actif net		Passif		
	2018	2017	2018	2017	
Actifs immobiliers sociaux ¹	70 224	67 017	Dotations pérennes et consommables et apports sans droit de reprise (dont abritante : 21 688 ; Bersabée : 48 011 ; autres abritées : 18 052)	87 751	87 424
Actifs immobiliers de rapport ²	10 351	8 919	Fonds propres utilisés pour le financement des actifs immobiliers (dont Bersabée : 17 988)	17 988	15 215
Actifs financiers constitutifs de la dotation ³	28 733	29 276	Réserves et report à nouveau (dont abritante : 25 256 ; abritée : -436)	24 820	25 060
Autres actifs immobilisés	1 864	148	Subventions d'investissement	2 604	2 822
Trésorerie	37 682	39 651	Fonds dédiés (dont abritante : 160 ; Bersabée : 11 567 ; autres abritées : 1 053)	12 780	12 780
Créances	1 234	1 042	Dettes et provisions	4 145	2 772
TOTAL BILAN ACTIF	150 088	146 053	TOTAL BILAN PASSIF	150 088	146 053

LES EMPLOIS (10 410 k€ hors investissement)



En 2018, les charges de missions sociales totalisent 8 465 k€ contre 5 608 k€ en 2017 soit une augmentation de 51 %, ce qui a été rendu possible par l'utilisation des réserves de la Fondation. Les frais de recherche de fonds (608 k€) ont été réduits en application d'une nouvelle convention avec l'Association Petits Frères des Pauvres.

Enfin les frais de fonctionnement, même s'ils ont augmenté en montant, sont restés stables en proportion (13 %).

COMMENT SONT UTILISÉES LES RESSOURCES ISSUES DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC ?

En 2018, les emplois financés par les ressources collectées auprès du public se sont élevés à 6 339 k€ ainsi affectés :

■ Aux missions sociales pour 5 719 k€ réparties en :

- charges de personnel liées à la gestion locative, aux travaux sur les immeubles et les recherches immobilières (670 k€) et au suivi des projets de la fondation abritante et des fondations abritées (185 k€) et des actions d'étude, d'appel à projets et de formation des bénévoles (118 k€),
- investissements dans le parc de logement social pour 768 k€.
- versements à d'autres organismes agissant en France (3 941 k€) et à des organismes réalisant des actions à l'étranger (35 k€).

■ Aux frais de recherche de fonds pour 608 k€

■ Aux frais de fonctionnement des fondations abritées (12 k€)

Ainsi, pour 100 € provenant de la générosité du public, 90,22 € sont affectés aux missions sociales (développer et financer des programmes de logement, financer des projets, susciter et financer le débat, mobiliser les acteurs), 9,59 € sont investis dans les frais de recherche de fonds et 0,19 € affectés en frais de fonctionnement.

POLITIQUE DE RÉSERVES

Après affectation par le Conseil d'Administration du résultat de l'exercice 2018 d'un montant de 2 533 k€, les réserves de la Fondation totalisent 38 036 k€ et se composent de :

Réserves et report à nouveau de la fondation abritante (25 256 k€) dont :

■ 18 268 k€ permettant essentiellement le financement ultérieur d'actions de l'Association Petits Frères des Pauvres et d'associations partenaires, ainsi que le financement de projets immobiliers importants ;

■ 1 284 k€ affectés à trois résidences sociales de la Fondation abritée Bersabée, récemment rénovées. Cette réserve de fonds privés affectés est reprise chaque année à hauteur de 154,5 k€ afin de compenser le faible niveau des loyers inhérent au caractère social de ces résidences ;

■ 5 704 k€ de report à nouveau de la fondation abritante permettant de faire face au développement à venir de la Fondation et aux éventuels imprévus.

Le Conseil d'Administration a décidé en avril 2018 la mise en œuvre d'un plan pluriannuel qui permettra par des investissements immobiliers majeurs d'utiliser une partie des réserves jusqu'ici constituées.

Fonds dédiés (12 780 k€) dont :

■ Fonds dédiés sur dons, donations et legs affectés : 1 258 k€. Ils sont constitués de fonds collectés et non encore utilisés au 31 décembre, affectés spécifiquement par les donateurs ou testateurs.

■ Fonds dédiés aux fondations abritées : 11 522 k€

Ils se composent du cumul des ressources non encore utilisées des fondations abritées dont :

- 10 469 k€ pour la Fondation Bersabée, destinés à la rénovation de son parc immobilier social et au financement de ses nouveaux projets ;

- 1 053 k€ pour les 10 autres fondations abritées qui leur permettront de mener à bien leurs projets.

Lors de sa séance d'avril 2019, le Conseil d'Administration a décidé de renforcer la dotation de la fondation abritante d'un montant de 4 084 k€ pour lui permettre d'augmenter ses revenus.

DES GARANTIES DE GESTION TRANSPARENTE



Reconnue d'utilité publique, la Fondation des Petits Frères des Pauvres compte parmi son conseil d'administration des représentants des ministres de l'Intérieur, des Finances et du Logement.

Ses comptes sont certifiés chaque année par le Cabinet Deloitte.

Elle est agréée par le Comité de la Charte du Don en confiance et se soumet annuellement aux contrôles de ses représentants.

La dynamique des projets dont s'est dotée la Fondation des Petits Frères des Pauvres exige du temps et des moyens. Ces moyens sont tout d'abord le savoir-faire que ses équipes bénévoles et salariées ont acquis à l'épreuve des réalisations passées ; mais ils sont tout autant la générosité constante des donateurs, testateurs et fondateurs et l'intérêt qu'ils témoignent à ces actions et projets par leur soutien financier régulier.

Toutes les informations de ce document sont issues du rapport d'activité et des comptes annuels de l'année 2018, disponibles sur le site internet fondation.petitsfreresdespauvres.fr ou envoyés sur simple demande écrite.

FONDATION
PETITS FRÈRES
DES PAUVRES
Reconnue d'utilité publique



L'ESSENTIEL 2018

LA FONDATION

La Fondation des Petits Frères des Pauvres a été créée par l'Association Petits Frères des Pauvres en 1977 sous le nom de Bersabée-Fondation des Petits Frères des Pauvres. Sa mission consistait dès l'origine à acquérir, construire, rénover et entretenir des logements adaptés à la situation des personnes âgées ou en situation de précarité, signalées et accompagnées par l'Association Petits Frères des Pauvres.

En 2003, la Fondation est devenue Fondation des Petits Frères des Pauvres, avec un statut de fondation abritante et sa mission a été élargie pour intensifier et diversifier les moyens de soutien aux personnes âgées et en situation de précarité.

Première fondation entièrement dédiée à la cause des personnes âgées démunies et isolées, la Fondation s'est fixée 4 missions : héberger-loger (1), financer des projets (2) et des études (3), mobiliser différents acteurs (4)

FONDATION
PETITS FRÈRES
DES PAUVRES
Reconnue d'utilité publique



11
fondations
abritées

17
salariés

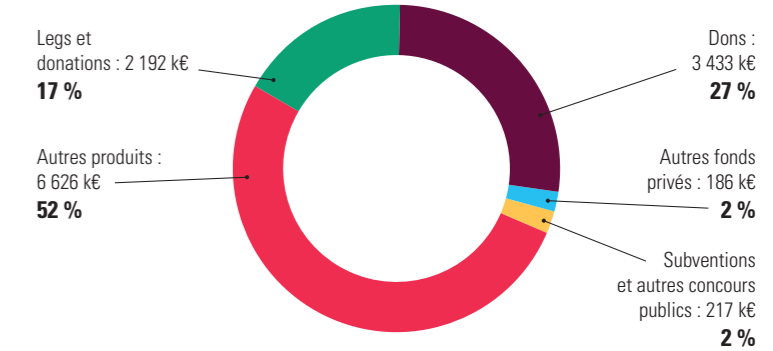
82
bénévoles

LE MODÈLE SOCIO-ÉCONOMIQUE

La Fondation tire essentiellement ses ressources :

- des revenus de sa dotation qui sont utilisés pour couvrir les frais de fonctionnement de la Fondation,
- des revenus de ses activités immobilières sociales qui permettent de financer l'entretien du parc de logement social et des locaux loués à des associations ou fondations,
- des dons, donations et legs qui lui sont consentis qui permettent de financer l'acquisition et/ou la rénovation de son parc immobilier et des actions portées par d'autres associations.

LES RESSOURCES (12 654 k€)



■ Dons, legs et donations 5 625 k€

Les ressources collectées auprès du public en 2018 représentent un montant total de 5 625 k€ en ce compris les dons et donations des donateurs personnes physiques à leur fondation abritée.

Le niveau des legs, donations et assurances-vie est resté en 2018 à un niveau très élevé (2 192 k€) même s'il est légèrement inférieur à celui de 2017 (2 502 k€).

Côté dons, l'année 2018 a été marquée par la transformation de l'ISF en IFI. Cette modification de la réglementation fiscale a eu pour effet une diminution significative des dons de 45 % par rapport à l'année 2017 et une collecte en baisse de 2 834 k€.

Ces deux résultats ramènent la part des ressources issues de la générosité du public à 44 % contre 58 % en 2017. Pour tenter de compenser cette baisse, la Fondation a engagé en 2018 une démarche à destination de ses plus grands donateurs.

■ Autres fonds privés : 186 k€

Ils sont constitués de la quote-part de dotation consommable virée au compte de résultat des fondations Abuella et Louise Roulin et le renoncement à remboursement de frais de bénévoles (3 k€).

■ Subventions et autres concours publics : 217 k€

Ils correspondent à la quote-part de subventions d'investissement virée au compte de résultat.

■ Autres produits : 6 626 k€

Ils sont constitués principalement d'une part, des revenus des biens immobiliers de rapport (1 244 k€), des revenus des biens immobiliers sociaux (3 046 k€), d'autres produits divers de gestion courante (71 k€), des produits financiers (344 k€) et d'autre part, du prix de cession des biens immobiliers de rapport (1 420 k€), des prix de cession des biens immobiliers sociaux (443 k€) et d'autres produits exceptionnels.

FAITS MARQUANTS 2018

DÉVELOPPER ET FINANCER DES PROGRAMMES DE LOGEMENT

La Fondation Bersabée, sous l'égide de la Fondation des Petits Frères des Pauvres, est propriétaire de 8 établissements collectifs de taille moyenne (de 15 à 24 logements). Ces établissements sont gérés par les équipes de l'Association de Gestion des Etablissements des Petits Frères des Pauvres.

- Deux petites unités de vie permettent de proposer à des personnes âgées de vivre dans un logement indépendant tout en bénéficiant d'une présence sécurisante de personnel 24h/24.

- Un établissement d'hébergement transitoire accueille des personnes sans domicile leur permettant de se stabiliser, de réapprendre à investir un logement, avant de trouver une solution de logement plus pérenne.

- Quatre pensions de famille proposent un logement à des personnes avec un faible niveau de ressources, dans une situation d'isolement ou d'exclusion lourde et dont la situation sociale et psychologique rend impossible à échéance prévisible un accès à un logement ordinaire.

- Une résidence sociale a pour objet d'offrir une solution de logement temporaire à des personnes ayant des revenus limités ou rencontrant des difficultés d'accès au logement ordinaire.

Au fil du temps, la Fondation des Petits Frères des Pauvres a constitué un parc immobilier comprenant 465 logements indépendants ce qui lui permet de répondre aux demandes de logement exprimées par les personnes accompagnées par l'Association Petits Frères des Pauvres.

En 2018, la Fondation a accueilli 604 locataires dont 51 nouveaux : 18 dans des structures collectives, 33 en logements individuels dont 20 à Paris.

En complément, l'Association Champ Marie propose une offre d'intermédiation locative. Elle met à la disposition contre un loyer modéré, des logements à titre temporaire pour des personnes en situation de difficulté. En 2018, l'Association Champ Marie a accueilli 8 nouveaux locataires en région parisienne et 2 à Lille dans des logements qui appartiennent à la Fondation.

En 2018, la Fondation a poursuivi l'extension de son parc immobilier social. Plusieurs axes ont été privilégiés :

La poursuite des travaux sur plusieurs immeubles déjà entrés dans le patrimoine de la Fondation :

- **Le projet de Clamart**

La Fondation a engagé des travaux de mise en accessibilité et l'installation d'un ascenseur pour pouvoir accueillir des personnes vieillissantes susceptibles d'être confrontées à une perte d'autonomie. 9 nouveaux locataires pourront emménager en fin d'année 2019.

- **La rue des Héros à Marseille**

Au mois d'avril 2019, après plus d'un an de travaux, la Fondation des Petits Frères des Pauvres livrera l'immeuble comprenant une pension de famille pour 10 personnes, des locaux d'activité pour une équipe de bénévoles de l'Association Petits Frères des Pauvres et des logements

qui seront proposés prioritairement à des personnes qui ne relèvent pas du parc social et ne disposent pas des ressources suffisantes pour le parc privé.

- **La pension de famille Rivages à Paris**

Le permis de construire a été obtenu. En raison du retard pris du fait d'un recours contre le permis de construire engagé par des voisins, le projet est actuellement stoppé. Dans l'intervalle, et pour ne pas laisser l'immeuble vacant, il a été confié au Centre d'Action Sociale Protestant qui expérimente, dans ce lieu, un dispositif d'accueil d'une quinzaine de jeunes mineurs en errance.

- **L'immeuble de la rue Saint-Nicolas à Paris**

Les études préalables sur la réhabilitation de cet immeuble à vocation sociale ont été engagées.

En parallèle, la Fondation a poursuivi ses investissements :

- **acquisition d'un immeuble à Toulouse** qui sera, après travaux, donné à bail à l'Association Petits Frères des Pauvres pour l'installation de ses équipes,

- **acquisition de lots dans une copropriété** adjacente au Lieu d'Accueil et d'Animation National pour étendre la surface immobilière disponible.



- une distribution alimentaire à Paris 15^e,

- l'organisation de séances d'activité physique adaptées en faveur de personnes vieillissantes en prison,

- l'accompagnement et le développement d'une consultation mémoire ambulatoire pour proposer un accès rapide au diagnostic Alzheimer et maladies apparentées et retarder la perte d'autonomie grâce à une prise en charge adaptée,

- la transformation d'un bâtiment abandonné en structure d'habitat pour accueillir, loger et accompagner des personnes en grande précarité, exclues des autres dispositifs et en danger de rue, du fait de leur maladie ou leur handicap, à Toulouse.

Pour découvrir tous les projets financés par la fondation abritante en 2018 :

fondation.petitsfreresdespauvres.fr

En 2018, la Fondation a organisé son premier appel à projets, lancé en octobre 2017 sur le thème « Cultiver le lien intergénérationnel : se rencontrer, échanger, faire ensemble ». L'objectif était de sélectionner 10 projets inspirants favorisant l'interaction fructueuse entre les personnes âgées et les générations plus jeunes. Près de 190 dossiers de candidature, reflétant la multitude et la diversité des actions cultivant le lien entre les générations partout en France, ont été déposés.

Les 10 associations lauréates ont bénéficié de soutiens financiers compris entre 10 000 et 30 000 €. Deux projets « coup de cœur » ont été choisis par les internautes et par les équipes des Petits Frères des Pauvres. Ils ont bénéficié d'un prix supplémentaire de 5 000 €.

FINANCER DES PROJETS PORTÉS PAR SON ASSOCIATION FONDATRICE OU D'AUTRES ORGANISMES ŒUVRANT AU BÉNÉFICE DES PERSONNES ÂGÉES OU EN GRANDE PRÉCARITÉ

En 2018, la fondation abritante a attribué deux subventions d'investissement :

- une à l'Association Petits Frères des Pauvres pour financer une partie des travaux de réhabilitation du lieu d'accueil le Manier à Marseille et la mise aux normes de la maison de vacances de Jully-lès-Buxy,

- une autre, à la SCI Cité Armand Marquiset destinée à financer les travaux permettant d'aménager le 5^e étage du Lieu d'Accueil et d'Animation National, le LAAN, consacré à des activités pour les personnes âgées.

Elle a également soutenu 47 projets pour un montant de 848 483 € sur les thématiques de l'hébergement logement, la santé et les soins palliatifs, l'exclusion et la grande précarité, le lien social et l'accompagnement :

- un projet de tables d'hôtes de quartier à Lyon pour lutter contre l'isolement et l'anonymat en ville,

- l'activité Yoga en faveur de femmes vulnérables atteintes par le VIH,

SUSCITER ET FINANCER DES PROJETS INNOVANTS, DES ÉTUDES ET DES COLLOQUES

Étude sur l'exclusion numérique

La Fondation des Petits Frères des Pauvres a financé en 2018 l'étude réalisée par l'institut CSA sur l'exclusion numérique des personnes âgées. Cette étude a montré que malgré ses nombreux apports, cette véritable révolution numérique représente également un facteur d'inégalités, à la fois en matière d'accès et en matière d'usage. 4 millions de personnes de 60 ans et plus sont en situation d'exclusion numérique, parmi elles 1,7 million ont plus de 80 ans.

Pour consulter l'étude :

fondation.petitsfreresdespauvres.fr



MOBILISER DIFFÉRENTS ACTEURS ET NOTAMMENT DÉVELOPPER LES FONDATIONS ABRITÉES

Aujourd'hui, la Fondation des Petits Frères des Pauvres abrite 11 fondations sous égide, qui œuvrent notamment dans les domaines de l'hébergement et du logement, de la santé et des soins palliatifs, de l'exclusion et de la grande précarité, du lien social et de l'accompagnement.

En 2018, la Fondation a accueilli sa 11^e fondation abritée, la Fondation La Maison de Gardanne. Créée par la Maison, association reconnue d'utilité publique, elle fait la promotion de la culture palliative. Cette fondation a pour ambition d'aider des personnes en fin de vie ainsi que leurs proches et de financer des actions et études en leur faveur.

En 2018, les fondations abritées (hors Bersabée) ont financé 52 projets pour un montant global de 581 553 € dont 39 % en faveur de l'Association Petits Frères des Pauvres et 61 % en faveur d'autres associations.

52 projets soutenus par les fondations abritées pour 581 553 €

- **La Fondation Mireille et Pierre Landrieu** a soutenu 13 projets contribuant au mieux-être des personnes âgées malades, en fin de vie ou en soins palliatifs, dont la construction d'un nouveau foyer de vie et la création d'un jardin « extraordinaire » dans la Maison Médicale Jeanne Garnier du 15^e à Paris,

- **La Fondation utb** a financé en 2018 des séjours de détente. 8 nouveaux couples, venant de toute la France, ont pu bénéficier de ces séjours, vrais moments de détente pour les participants.

- **La Fondation Louise Roulin** a soutenu 22 projets luttant contre l'isolement des personnes âgées dont la mise en place de spectacles chorégraphiques au sein des services de soins palliatifs et des soutiens au développement d'équipes Petits Frères des Pauvres.

- **La Fondation JALMALV Paris - Île-de-France** a soutenu 6 projets d'accompagnement de la fin de vie dont les « Clowns sympathiques » à travers l'association Les Neztoiles pour amener de l'apaisement et de la joie auprès d'adultes hospitalisés.

- **La Fondation Abuela** a soutenu 2 projets visant à la valorisation des personnes âgées dont la mise en place d'un atelier de création collective (écriture, arts plastiques, danse) entre artistes et patients âgés.

- **La Fondation LiLa Lanier** a soutenu 8 projets en faveur des publics vieillissants en difficulté du fait d'un handicap ou d'une situation de précarité.

- **La Fondation Andrée Morillon** a financé des subventions en faveur du fonds d'aide à la personne des Petits Frères des Pauvres dont la mission est d'aider les personnes rencontrant des difficultés financières.

- **La Fondation Philippe Othenin Girard** a poursuivi sa mission d'entretien du domaine de Mont Evray et de valorisation de ses actifs.

- **La Fondation Emile Lamy** a procédé aux premiers investissements des fonds composant sa dotation afin de générer des revenus et de financer des aides directes à destination des personnes accompagnées par les équipes Petits Frères des Pauvres de Paris et de la région parisienne.

Pour découvrir tous les projets soutenus par les fondations sous l'égide de la Fondation Petits Frères des Pauvres :

fondation.petitsfreresdespauvres.fr